



Etre aidé pour la regularisation de mari

Par **coca**, le **15/01/2013** à **12:11**

Bonjour,

je suis française, mariée avec un marocain depuis 2 ans et ensemble depuis 4ans. Alors oui il est entré en france sans visas. Mais il est sur le territoire français depuis 13ans et à cumulé des preuves de sa présence. Il a obtenu l'AME pendant 2ans. Sa fille est française depuis 2004, elle est régularisée, à une petite fille née en france

Aujourd'hui nous essayons de régulariser sa situation mais nous sommes face des murs lorsque nous allons la préfecture de Mareille. On ne répond pas à nos questions ou bien nous sommes mal orientés et de du coup plusieurs tentatives de dépôts de dossier sans succès. Aidée moi svp à trouver des solutions car g peur que notre mariage ne résiste pas et qu'il soit obligé de repartir au maroc. Merci de vos réponse